

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 décembre 2009 à 18 h 00

AUJOURD'HUI dix sept décembre deux mille neuf

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 10 décembre 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Françoise NOUHEN, Patricia AUCOUTURIER, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Cyril CINEUX, Roger GIRARD, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Corinne NAJIM, Thierry ORLIAGUET

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

Odile SAUGUES a donné pouvoir à Serge GODARD pour la question n° 1 et à partir de la question n° 8.

Odile VIGNAL a donné pouvoir à Danielle AUROI à partir de la question n°5.

Manuela FERREIRA DE SOUSA a donné pouvoir à Jérôme GODARD à partir de la question n°2.

Nicole BARBIN a donné pouvoir à Jean-Pierre BRENAS à partir de la question n°3.

Fatima CHENNOUF-TERRASSE a donné pouvoir à Alain LAFFONT pour la question n°1.

Claudine LAFAYE a donné pouvoir à Didier MULLER à partir de la question n°3.

Alain LAFFONT a donné pouvoir à Fatima CHENNOUF-TERRASSE à partir de la question n°5.

Jean-Philippe VALENTIN a donné pouvoir à Christine PERRET à partir de la question n°3.

À partir de la question n°11, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 43
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT
À DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Christophe BERTUCAT, Sandrine CLAVIERES, Michel FANGET, Jérôme GODARD, Thierry ORLIAGUET, Martine REMBERT-MANTELET ne prennent pas part au vote.

Le montant des subventions affectées de fonctionnement proposées aux associations sportives dans le budget 2010 s'élève à : 1 305 500 €.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, la répartition ci-dessous :

STADE CLERMONTOIS OMNISPORTS **235 000 €**

Le club omnisports, avec 14 sections compte 2 048 adhérents. Son action est essentiellement orientée vers l'éducation des jeunes à travers ses écoles de sports. Afin de pérenniser son projet sportif, le club privilégie, avec l'aide de la Ville, plusieurs axes de développement : d'une part la création de 16 emplois d'éducateurs sportifs dont 4 à temps plein notamment en archerie, boxe française, tennis et lutte, d'autre part l'initiation sportive dans les écoles primaires (Edouard-Herriot, Jean-Macé, Jean-Jaurès et Albert-Bayet). A l'issue de cette année scolaire, une classe de 6ème multisports doit voir le jour au collège Baudelaire à la rentrée 2010. Enfin, afin de créer du lien social, la mise en réseau informatique des diverses sections et la création d'un site Internet devraient contribuer à cette démarche.

ASSOCIATION SPORTIVE A.S.P.T.T. CLERMONT **18 500 €**

Ce club compte 1 799 adhérents dont 914 licenciés en compétition répartis sur 18 sections sportives ou de loisirs. Les sections sportives les plus en vue sont l'athlétisme, la natation, le tennis. La Ville participe à la vie du club en mettant à sa disposition des créneaux horaires dans les installations sportives municipales, notamment sur le gymnase Bansac dont elle assure la location pour un coût annuel de 20 000 € HT. Si l'ASPTT conduit de façon indépendante son projet sportif, un rapprochement avec l'Ecole Municipale des Sports a permis la création d'une section tir sportif à la Maison des Sports de grande qualité. Le club sollicite une augmentation de la subvention car les entreprises France Télécom et la Poste ont cessé leur participation financière et logistique. Le déficit sur le dernier bilan s'élève à 22 941 €, pris en charge sur leurs fonds propres (vente d'un fond de commerce au Mont-Dore).

ETOILE CYCLISTE DE CLERMONT-FERRAND - E.C.C.F **15 000 €**

Fort d'un effectif de 141 cyclistes, ce club organise une dizaine d'épreuves cyclistes et obtient de bons résultats avec son école de cyclisme qui évolue en partenariat avec l'EMS. Il participe avec ses bénévoles aux différentes opérations de promotion du sport pour la Ville. Il va également organiser une grosse épreuve cycliste d'un jour en février 2010 : « Circuit des communes de la vallée du Bédât ».

CLERMONT FOOT AUVERGNE 63 (ASSOCIATION) **350 000 €**

Ce club compte 353 joueurs, 34 éducateurs pour 26 équipes allant de 6 à 25 ans. La formation des jeunes joueurs est assurée grâce à des classes sportives labellisées développées avec les établissements scolaires clermontois : les lycées Brugière, Godefroy de Bouillon et Sainte-Thérèse ainsi qu'avec les collèges Albert Camus et Gérard Philipe et Sainte-Thérèse. La présence de ces classes constitue un atout pour ces collèges. Le club amateur, en association avec le club professionnel a souhaité donner une priorité pour la mise en place d'un projet sportif. Ce projet accorde une place importante au partenariat avec les clubs de la ville et de l'EMS visant à terme à un recrutement local de qualité. Trois équipes jouent au niveau national.

STADE CLERMONTOIS BASKET FEMININ – SCBF**20 000 €**

Ce club, issu de la liquidation judiciaire du SCAB 63 a déposé les statuts d'une association loi 1901 en juillet 2009. Cette structure est associée au Stade Clermontois Omnisports par le biais d'une convention établie entre les deux clubs qui définit leurs relations et en détermine les modalités de fonctionnement. Le Stade Clermontois Basket Féminin conserve une totale autonomie en matière financière et sportive. Il a pris le relais pour l'entraînement des jeunes joueuses issues de l'ancien club. Deux équipes sont actuellement engagées en Championnat de France.

CLERMONT UNIVERSITE CLUB OMNISPORTS – CUC OMNISPORTS**75 000 €**

Ce club omnisports, structuré en association d'associations compte 1 245 sportifs (dont 780 clermontois) répartis sur 10 disciplines. Les sections témoignent d'une belle vitalité. L'accueil des jeunes connaît un franc succès grâce à son école multisports et son centre de loisirs sans hébergement à vocation sportive. La politique sportive du club universitaire, dans une perspective humaniste où le sport constitue un élément de choix dans un cursus de formation et d'éducation, affiche par conviction ses valeurs de pur et véritable amateurisme. Il accompagne les adhérents qui le désirent au plus haut niveau de compétition souhaitée en restant dans un cadre strictement amateur. Il poursuit ses différentes actions en faveur de la promotion de la pratique sportive auprès des populations étudiantes et scolaires.

OFFICE MUNICIPAL DU SPORT – O.M.S**33 000 €**

L'Office Municipal du Sport a pour but de promouvoir et de développer l'ensemble des activités sportives dans la cité. Il participe activement à l'organisation de diverses manifestations de sports pour tous, comme par exemple la Trans'roller, Courir à Clermont, A tous Sports, la Clerco. La gestion du centre médico-sportif pour le contrôle médical de sportifs, après quelques vicissitudes, liées aux difficultés de trouver du personnel médical disponible semble mieux assurée. Il apporte une aide en bénévoles aux clubs, comités ou ligues qui sollicitent son appui. Enfin, il constitue un lieu de réflexion transversale entre tous les types de pratiques sportives. Ainsi, il met en place un observatoire du sport et de sa pratique dans l'agglomération. Un agent permanent, poste occupé jusqu'à ce jour par un emploi aidé, contribue au bon fonctionnement de l'Office.

ASSOCIATION SPORTIVE MONTFERRANDAISE – ASM**250 000 €**

Après que la gestion du groupe professionnel rugby ait été confiée à l'ASM Clermont Auvergne, l'association a redéfini son projet sportif. Celui-ci s'inscrit aujourd'hui dans une philosophie de développement de la personne et s'articule autour de trois pôles : un projet éducatif de qualité pour les jeunes, une affirmation de l'excellence avec une pépinière de haut niveau et le pôle santé bien-être, et trois mots-clés qui fondent le club : éducation, respect et solidarité. L'ASM est aujourd'hui forte de 3 909 sportifs répartis sur 15 sections. Elle rayonne avec ses internationaux en lutte, boxe, rugby amateur. Implanté dans les quartiers nord, ce club remplit un rôle social moteur dans son environnement proche et sur l'ensemble de la ville.

AMICALE LAIQUE ECUREUILS MONTFERRAND - A.L.E.M**20 000 €**

Club de basket-ball implanté dans le quartier de Montferrand sur les gymnases Raymond-Perrier et Ferdinand-Buisson, il est composé de 102 pratiquants. Les équipes évoluent dans différents championnats et contribuent au lien social du quartier.

STADE CLERMONTOIS BASKET-AUVERGNE (ASSOCIATION) 52 000 €
Club amateur support à la SASP, le SCBA association loi 1901 participe aux différents championnats organisés par la Fédération Française de Basket. Une dizaine d'entraîneurs encadrent 86 basketteurs qui constituent le vivier du club. De bons résultats sportifs pour l'ensemble des équipes benjamins, minimes et cadet qui sont champions d'Auvergne dans leur catégorie. Un minime intègre le centre de formation de l'ASVEL tandis qu'un autre entre à l'INSEP. Ses relations avec la SASP sont définies par une convention qui précise le rôle, les activités et les services propres à chaque entité.

STADE CLERMONTOIS HANDBALL 50 000 €
Le club est composé de 163 licenciés répartis en une dizaine d'équipes féminines et masculines. Le nouvel entraîneur pour le pôle féminin a reconstruit une équipe compétitive après 2 descentes d'affilée. Enfin, le travail de développement opéré dans les quartiers grâce à l'aide de la Fédération, de la Politique de la Ville et de l'Education Nationale porte ses fruits. La formation est assurée par le maintien des classes sportives au sein du collège Albert Camus. Une école des sports pour les 5 – 7 ans a été mise en place le samedi matin. Enfin, une personne, engagée pour 2 ans sous forme de CAE (Contrat d'aide à l'Emploi) travaille avec les maisons de quartier de Champratel, la Gauthière, et Château des Vergne et les écoles primaires afin de développer le handball auprès des scolaires.

STADE CLERMONTOIS NATATION 67 000 €
Ce club compte 667 licenciés en natation sportive, ce qui le place en qualité de 1^{er} club régional et au 23^{ème} rang des clubs français (sur 1 600 clubs). Son engagement dans la formation des jeunes est toujours important puisqu'il accueille plus de 179 jeunes de moins de 12 ans et 221 nageurs de 12 à 18 ans. Il est le 22^{ème} club français en Coupe du Développement (benjamins). Par ailleurs, il a 5 nageurs sur la liste des athlètes de haut niveau.

CLERMONT BASKET BALL 30 000 €
Issu du rapprochement de l'Amicale Laïque Châteaudun, de l'Amicale Laïque Fontgiève et de la section basket Masculin de l'ASPTT Clermont, ce club consolide ses effectifs avec 14 équipes pour 214 basketteurs. La moitié des basketteurs est âgée de moins de 18 ans, ce qui témoigne d'une réelle dynamique sportive auprès des jeunes. Les équipes minimes et cadets (en union avec l'ASM et Chamalières) sont engagées en championnat de France, les autres équipes évoluant en régional et départemental (l'équipe 1 qui évoluait en National est descendue en régional).

AVENIR CLERMONT RUGBY 40 000 €
Ce club, issu d'une union d'associations entre les écoles de rugby du Rugby Clermont La Plaine, du Stade Clermontois section Rugby et du Clermont Université Club – Union Aubiénoise, a structuré l'enseignement du rugby dans les secteurs Nord et sud de Clermont. Cela a permis d'améliorer la formation des jeunes joueurs avec des équipes de niveaux homogènes, tout en favorisant la mixité sociale autour des valeurs du rugby. De plus, cela a conduit à fédérer des moyens humains et financiers des clubs. 240 sportifs sont licenciés, dont 142 âgés de 12 à 18 ans.

RUGBY CLERMONT COURNON D'Auvergne 50 000 €
Issu de la fusion du Stade Clermontois – section rugby et de Cournon Rugby, ce club évolue maintenant en Fédérale 3. Les équipes seniors s'entraînent et jouent dans le nouveau stade de Cournon. Le projet est soutenu financièrement par les deux villes. Il a également créé une section sport études avec les collèges du Stade et de la Ribeyre à Cournon, une école

d'arbitrage (deux fois par mois) a destination des jeunes licenciés afin de les sensibiliser aux règles, en partenariat avec les clubs de l'AIA, Chamalières et les Martres de Veyre. Enfin, cette association a mis en place une équipe féminine de rugby.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.
Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 28 décembre 2009
Le Maire,

Pour le Maire, l'Adjointe,

Christine DULAC-ROUGERIE